



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 08/03/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 02/03/2023
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 02/03/2023
Quorum applicable : 7	

Le 08 mars 2023 à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER et MM. Michel GENETTAZ, Laurent DESBRINI et Pascal VALENTIN, titulaires, et Xavier URBAIN, suppléant.

CHAMPAGNY : MM. Denis TATOUD titulaire et Xavier BRONNER, titulaires.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Fabienne ASTIER et MM. Jean-Luc BOCH, Daniel-Jean VENIAT, Christian VIBERT titulaire Pierre OUGIER, Romain ROCHET titulaires, et Mme Nathalie BENOIT suppléante.

Excusés (6) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.
MM. René RUFFIER-LANCHE titulaire de Champagny, Olivier CHENU, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ *Préambule de 17h00 à 19h05.*

⇒ *Ouverture de la séance plénière à 19h06.*

⇒ *M. le Président constate que le quorum est atteint.*

<p>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 08 mars 2023 convoqué à 18 h 00 Aux Provagnes à Mâcot – 73 210 LA PLAGNE TARENTEISE</p>
--

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2023-010 : administration générale : cession de terrains agricoles sur le territoire d'Aime-la-Plagne, secteur de Montalbert : unanimité.

Délibération n° 2023-011 : domaine skiable : programmation d'ouverture des remontées mécaniques - été 2023 : unanimité.

Délibération n° 2023-012 : domaine skiable : tarifs publics pour l'été 2023 : unanimité.

Délibération n° 2023-013 : domaine skiable : avis de principe pour la participation du Syndicat au contrat support de l'ORE (obligation réelle environnementale) dans le cadre du projet d'aménagement de la future télécabine de Roche de Mio, et en vue de démarches administratives : unanimité.

Délibération n° 2023-014 : finances : débat d'orientation budgétaire 2023 du budget général du SIGP : unanimité.

Délibération n° 2023-015 : finances : compétence optionnelle : débat d'orientation budgétaire 2023 du budget annexe Eau et Assainissement du SIGP : unanimité.

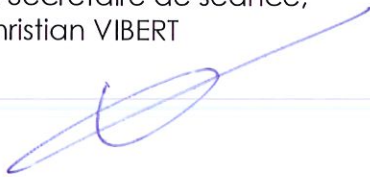
Délibération n° 2023-016 : finances : compétence optionnelle : augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement collective, part syndicale : unanimité.

Délibération n° 2023-017 : finances : compétence optionnelle : instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 19h50**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 08 mars 2023

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
B.P. 62
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **30 MARS 2023**

⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**

⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.**